

Conseil départemental de l'Isère – Séance publique des 27 et 28 mars 2025

Amendement du groupe Isère Écologie et Solidarités

RAPPORT DU PRÉSIDENT - Dossier N°2025 BP 2025 F 34 12

Rétablir le soutien à l'association ATMO

Exposé des motifs :

Le conseil départemental a décidé de retirer sa subvention à l'association Atmo au budget primitif 2025.

Avec encore 50 % des Isérois exposés à une concentration en dioxyde d'azote supérieure au seuil recommandé par l'OMS et 100 % des Isérois pour le seuil recommandé pour les particules fines, le sujet de la pollution de l'air est un sujet de santé publique important.

Ci-dessous sont listées les actions menées par Atmo et soutenues par le département.

L'amélioration des connaissances sur :

- L'impact des pesticides, des dioxines et des métaux lourds sur le territoire, notamment en milieu rural ou zones préservées.
- L'impact de l'ozone sur la végétation et la biodiversité, et l'identification des composés organiques volatiles (COV) biogéniques, précurseurs de l'ozone.

L'action sur la qualité de l'air intérieur :

- Évaluation et prise en compte des polluants de l'air intérieur, notamment dans les espaces recevant des personnes sensibles.
- Mise en place d'actions visant à limiter leur exposition.
- Mesures de polluants dans plusieurs collèges du département et des établissements recevant des jeunes publics (petite enfance).
- Élaboration et mise en place d'un outil de diagnostic pour la qualité de l'air intérieure, accompagnement, sensibilisation et formation de personnels d'établissements de la petite enfance.
- Formation des animateurs nature des Espaces Naturels Sensibles aux enjeux de la qualité de l'air et aux impacts de la pollution locale sur la faune et la flore.

Je vous propose de continuer à soutenir l'association.

Amendement

Le Département de l'Isère maintient a subvention à l'association ATMO.

Incidence financière

- Augmentation de 107 000 euros la ligne programme 1999P053O002 Subventions énergie "Sub F autres personnes de droit privé"
- Réduction de 107 000 euros de la ligne programme 1999P118O007 Contrib serv publi aéroport